

Sommaire

Avant-propos	15
Les réalités du métier d'enseignant artistique	16
Témoignages	17 et 19
Témoignage de Marie-Claude Deudon	21
Entretien avec Jean-Jacques Decreux	22



Pas-sage musical par les étudiants du CESMD, médiathèque François Mitterrand à Poitiers

Les enseignements artistiques : découvrir et comprendre les réalités du métier d'enseignant

■ Avant-propos

Créée par la loi d'août 2004, l'obligation de réviser les conditions de l'enseignement artistique et d'en redistribuer la compétence entre les collectivités territoriales et l'Etat a notamment abouti à la mise en place de schémas départementaux (voir dossiers de *L'affût* janvier/mars 2006 : la décentralisation des enseignements artistiques et *L'affût* octobre/décembre 2007 : Les schémas d'enseignements artistiques). Pour autant, une approche de la réalité des métiers et de leur évolution a jusqu'ici été peu traitée. Or leur évolution et leurs besoins en matière de formation initiale ou permanente sont une nécessité et désormais aussi un véritable enjeu. Il convenait donc d'en entreprendre une analyse partagée avec le plus grand nombre d'acteurs concernés.

Dans le cadre de la CREFA (voir encadré), plusieurs réunions ont eu lieu ces derniers mois pour construire une démarche de travail commune. Ce chantier a conjugué deux approches. Une quantitative par recueil d'informations préexistantes (voir encadré) pour une connaissance plus fine des professionnels et l'autre qualitative (sous la forme de rencontres départementales puis régionale) avec les enseignants des disciplines artistiques et leurs responsables pour écouter et identifier les besoins de formation. Une des finalités était de permettre au Centre d'études supérieures de musique et de danse – CESMD de Poitou-Charentes de mieux répondre aux attentes et de développer de nouvelles offres de formation en lien avec le Centre national de la fonction publique territoriale – CNFPT et Uniformation.

La présentation de cette enquête constitue l'ossature de ce dossier. Il nous a semblé important de croiser cette enquête avec des témoignages d'enseignants et un regard sur le métier de deux responsables de formation. Chacun d'eux témoigne d'une expérience unique qui révèle une des principales évolutions du métier d'enseignant : sa dimension plurielle.

Philippe Mangin

La CREFA

La Conférence régionale des enseignements et des formations artistiques – CREFA, mise en place par l'Agence régionale du spectacle vivant, propose à ses participants un espace dynamique d'échanges, de mutualisation d'informations et de réflexions communes.

Elle associe la DRAC Poitou-Charentes, les services culturels ou spécifiques aux enseignements artistiques des quatre Départements, les services culture et formation de la Région, le Centre d'études supérieures de musique et de danse – CESMD de Poitou-Charentes, le Centre de formation des musiciens intervenants – CFMI, les directeurs des Conservatoires à rayonnement régional et départemental, la Fédération musicale Poitou-Charentes – FMPC, l'Association des sociétés et écoles de musique de Charente-Maritime – ASSEM 17, le Centre national de la fonction publique territoriale – CNFPT et l'Agence régionale du spectacle vivant.

Dossier réalisé par Philippe Mangin avec la complicité d'André Curmi.

Coordinateur du Comité régional des professions du spectacle – COREPS Poitou-Charentes, 05 49 55 38 96, philippe.mangin@arsv.fr

■ Appréhender les réalités du métier d'enseignant artistique : trois regards conjugués

L'enquête qui suit a été menée dans le cadre de la CREFA avec l'appui d'Aude Monfront, stagiaire à l'Agence régionale du spectacle vivant. Nous avons constaté que les structures d'enseignements artistiques étaient déjà régulièrement sollicitées. Aussi, il a été décidé de nous appuyer sur les données existantes, notamment celles collectées dans les Conseils Généraux. Elles proviennent en particulier des dossiers de subventions que les structures adressent aux quatre Conseils Généraux. Des compléments ont été fournis par l'ASSEM 17, le CESMD de Poitou-Charentes, le CNFPT et l'Agence régionale du spectacle vivant.

Les différents schémas départementaux n'ayant pas systématiquement collecté les renseignements de la même façon, les données collectées ne sont pas exhaustives. Mais elles sont suffisantes pour présenter un panorama régional avec des tendances plus ou moins marquées.

Les résultats sont produits et présentés à partir de **trois clés pour une vision panoramique de la réalité d'exercice du métier**.

> **Les structures** : elles représentent le plus souvent à la fois les lieux physiques où se déroulent les enseignements mais aussi le siège de l'employeur. Les informations collectées renseignent sur les capacités d'une structure à être employeur, sur les modalités générales d'exercice du métier (type de contrat, convention collective, rémunération, plan de formation, évolution de carrière...).

> **Les enseignants** : il s'agit des personnes physiques qui exercent le métier d'enseignant dans une des disciplines artistiques. Les informations collectées nous renseignent sur les qualités et aptitudes des personnes qui exercent ce métier.

> **Les postes** : ils permettent de comprendre les situations de travail en lien avec l'exécution d'un contrat de travail. Les données recueillies sont révélatrices des modalités d'organisation du travail des enseignants. Comment une structure organise-t-elle le travail ? Exemples : si une personne enseigne la danse 8h à Rochefort et 3h à Royan, elle sera sur deux postes ; de même, si une personne enseigne la trompette et la formation musicale dans une même structure, elle sera aussi sur deux postes.

Quelques chiffres clés

L'enquête a permis d'identifier 178 structures et de quantifier environ :

> 25 900 élèves dont 15 000 en structure associative, 10 000 en structure territoriale (dont 7000 en CRR, CRD et CRI).

> 1070 enseignants.

> 1520 postes.

>> Les structures

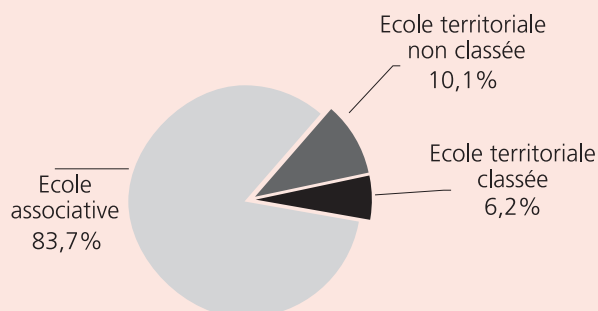
Les structures d'enseignements artistiques ont pour 83,7% un statut associatif et dépendent pour 16,3% d'une collectivité territoriale. Pour ces dernières, plus du tiers sont classées dans l'une des trois catégories : CRR, CRD, CRI ou CRC (voir index des sigles p. 20).

Elles accueillent en moyenne 146 élèves, mais il existe de grandes disparités en termes de nombre d'élèves. En effet, plus d'une structure sur deux accueille moins de 100 élèves et seulement une sur cinq accueille plus de 200 élèves.

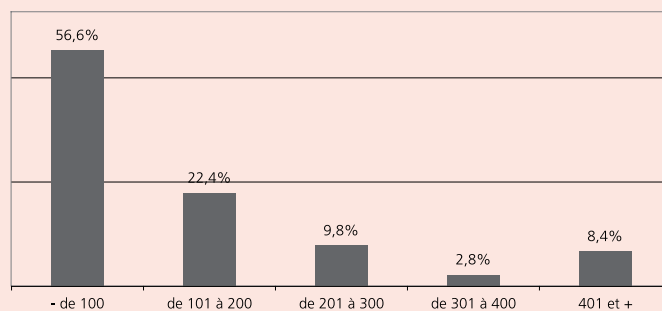
Les équipes enseignantes de ces lieux sont en grande majorité (65%) constituées d'effectifs inférieurs à dix. Les grandes équipes, supérieures à vingt enseignants ne sont présentes que dans une structure sur dix.

L'étendue de l'offre proposée par ces lieux d'enseignement est également disparate. Plus de huit structures sur dix ne proposent qu'un seul domaine artistique (musique, danse ou théâtre). Et c'est l'enseignement de la musique qui domine. Ainsi, sur les 178 structures étudiées, 124 proposent un enseignement de la musique, 71 de la danse, 19 du théâtre, une seule propose du cirque.

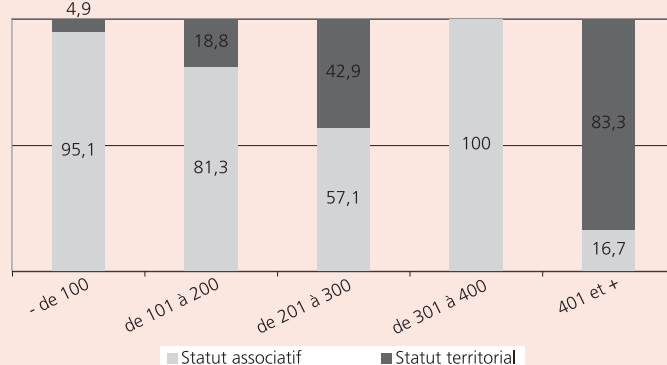
Répartition des structures par statut



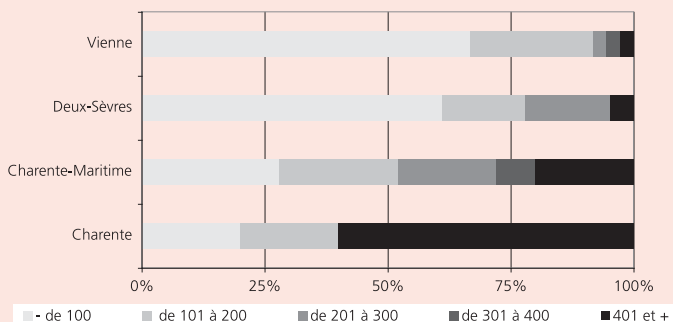
Répartition des structures par nombre d'élèves



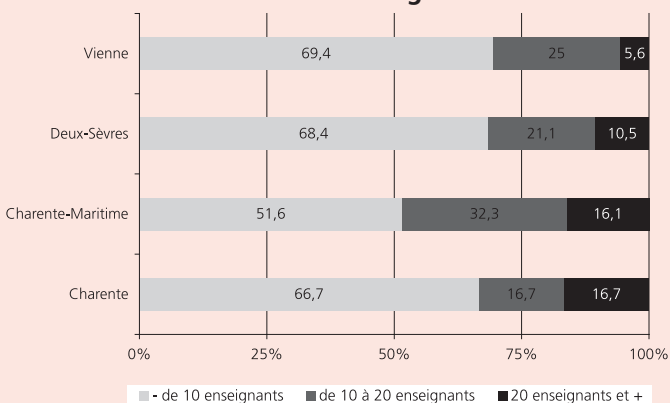
Répartition des structures par statut et nombre d'élèves



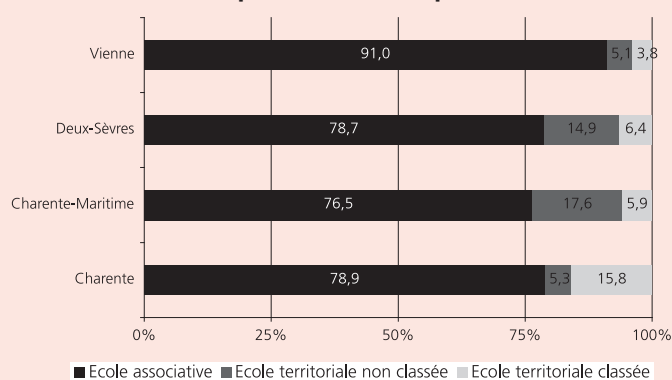
Répartition des structures par département et nombre d'élèves



Répartition des structures par département et nombre d'enseignants



Répartition des structures par statut et département



Les structures accueillant des petits nombres d'élèves (< 200 élèves) sont de statut associatif. Cette tendance s'inverse lorsqu'elles accueillent un grand nombre d'élèves (> 400). Elles sont alors majoritairement territoriales. Il en est de même pour les équipes enseignantes, (< 10) dans les structures associatives et les équipes nombreuses (> 20) majoritairement dans les structures territoriales. Il est à noter que dans la tranche intermédiaire (de 10 à 20) les structures associatives demeurent majoritaires. Il se confirme aussi que plus une structure accueille d'élèves plus son équipe enseignante sera nombreuse.

Il est néanmoins possible d'observer des écarts entre ces tendances régionales et leur déclinaison dans les quatre territoires départementaux. La Vienne présente une nette prédominance de structures associatives accueillant en grande majorité moins de 200 élèves avec une proportion faible de structures ayant des équipes enseignantes nombreuses (> 20). On constate des écarts analogues dans les Deux-Sèvres, avec une particularité où la proportion de structures territoriales non clas-

Témoignages

Le métier d'artiste-enseignant en musique me conduit à rencontrer une grande diversité de personnes, tant dans leur façon d'être que dans leur savoir-faire. Ces rencontres m'incitent à être en perpétuelle recherche, à me former, m'informer et m'adapter à ce monde sans cesse en mouvement. Mon quotidien se répartit entre les recherches pédagogiques, l'élaboration du contenu des cours et de la manière de les aborder, la coordination de projets et leur mise en réseau et un travail instrumental et technique régulier. Il s'organise autour de deux axes complémentaires. D'une part, la scène qui anime ma curiosité à découvrir de nouveaux types d'expression. D'autre part, ma vie d'enseignant qui se compare à celle d'un accompagnateur qui cherche à faire partager cette flamme.

L.S. – musiques actuelles amplifiées – percussions

4 ans d'enseignement dans le milieu public et privé, 4 ans de plaisir et frustration. Ces émotions sont présentes dans tous les aspects du métier. J'ai vraiment plaisir à enseigner la danse contemporaine car elle permet d'appréhender différentes approches d'apprentissages. Comment les aborder profondément lorsqu'on ne voit les élèves qu'une heure par semaine soit 6h entre chaque période de vacances ? A ces interrogations, on me répond régulièrement: « Mais ce n'est qu'un loisir pour eux ! ». Cette réponse me laisse perplexe... Existerait-il une pédagogie de marque « éco + » pour les amateurs ? Ma formation, mon expérience, mes diplômes me permettent d'enseigner tout court, je souhaiterais être reconnue comme une professionnelle et non pas comme une animatrice! Alors, NON ! Pour moi, il n'y a pas d'enseignement pour former des amateurs et un autre pour former des futurs professionnels, il y a un enseignement qui doit être de qualité !

A.G. – danse contemporaine

Avec 25 ans d'expérience, enseignante aussi bien en cours individuel que collectif, je trouve que notre métier est en pleine mutation, notamment sur le plan de la relation entre enseignant et enseigné. Certains jeunes, notamment les adolescents, sont de plus en plus consommateurs et j'ai l'impression qu'ils ne semblent plus vraiment s'engager dans l'effort, que ce soit dans le travail personnel ou dans la construction d'une relation avec autrui. Ainsi, je suis amenée à avoir des discussions de fond avec certains élèves pour débloquer des situations parfois vouées à l'échec. La pratique collective de la musique permet de développer ce « goût » pour la relation à l'autre. Je dirais que le métier évolue pour tendre de plus en plus vers un objectif commun et central : l'élève et son plaisir de jouer.

V.P. – Cor – direction ensembles à vent

Le travail en équipe est indispensable pour répondre aux exigences de ce métier. Il doit prendre en compte de nombreuses données pour qu'il y ait « adhésion » dans les projets entre tous les partenaires : élèves, équipes pédagogiques, direction, partenaires financiers... Mais, envisager ce métier en lien étroit avec une pratique artistique, ce qui a un effet moteur pour les élèves, reste ce qu'il y a de plus compliqué à mettre en place. Alors « enseignant-artiste », avec une vraie pratique qui exige beaucoup de temps, ou « artiste-enseignant » ? Eternel dilemme, montrant le véritable enjeu de cette profession et en même temps sa fragilité.

P.G. – violon, éveil musical – musiques traditionnelles

Les moyens modernes enrichissent la pédagogie. On peut enregistrer des modèles pour les élèves. Eux-mêmes peuvent aussi être enregistrés ou filmés. Cela permet une analyse plus précise de ce qu'ils font. Enfin, le développement des partitions avec CD permet aux élèves d'être moins seuls, d'entendre les morceaux et de pratiquer la musique de façon harmonieuse et harmonique. Il ne faut pas oublier de leur rappeler la nécessité d'un travail rigoureux et régulier, à une époque où les enfants risquent de s'éparpiller à cause de la diversité des offres.

FX.L. – violon

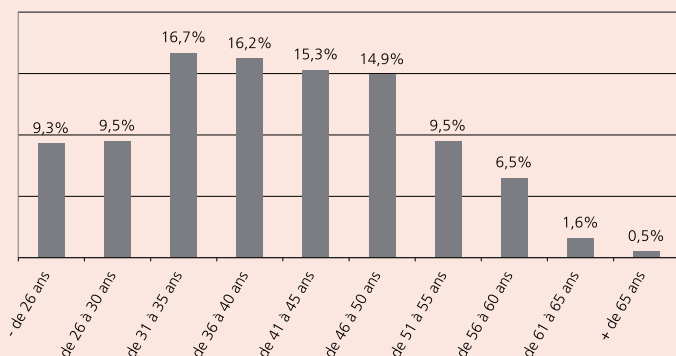
sées est plus importante. En Charente-Maritime, la proportion de structures territoriales est plus importante, avec une répartition des structures plus équilibrée quant au nombre d'élèves accueillis et au nombre d'enseignants. En Charente enfin, la proportion de structures territoriales classées est très importante, en raison de l'existence d'une école départementale publique. La part des structures accueillant peu d'élèves est faible, et les équipes enseignantes dans la moyenne.

Si les structures d'enseignement sont en grande majorité de taille modeste (< 200 élèves et < 10 enseignants), le statut juridique de la structure a un lien avec le nombre d'élèves accueillis et le nombre d'enseignants composant les équipes pédagogiques. Ainsi les structures associatives sont majoritairement de taille modeste, les structures territoriales sont de taille plus importante. Il apparaît un éparpillement de petites structures. Une analyse plus fine de l'organisation des structures sera nécessaire pour aller plus loin dans une compréhension des capacités des structures à être employeur.

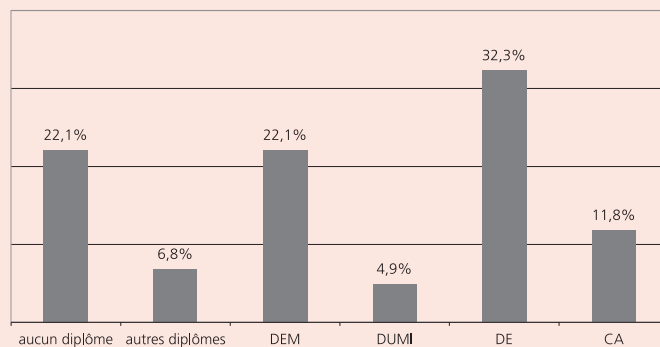
>> Les enseignants

Ce sont les personnes physiques qui exercent le métier d'enseignant dans une discipline artistique, qu'elle soit individuelle ou collective. Leur moyenne d'âge est de 42 ans. Les hommes sont majoritaires dans cette profession pour 53%. Les classes d'âges présentent une courbe en forme de plateau : il apparaît un palier entre la tranche 26/30 ans et 31/36 ans. Les personnes enseignant dans le domaine musical sont les plus nombreuses pour 88% et 9% pour le domaine chorégraphique. Les qualifications sont classées en cinq catégories : celles reconnues pour enseigner que sont le CA, le DE et le DUMI ; puis le DEM et les autres diplômes correspondant à des qualifications qui ne sont pas en adéquation directe avec le métier d'enseignant artistique (cursus universitaire de musique, diplôme étranger, ...) ; et enfin une catégorie sans qualification. Ainsi un peu moins de la moitié des enseignants possède une qualification en adéquation avec son métier (CA, DE, DUMI). Un enseignant sur cinq a déclaré ne posséder aucune qualification pour enseigner. Presque les trois-quarts des enseignants ont déclaré ne travailler que dans une seule structure. Un peu plus d'un quart travaille dans deux structures et plus. Plus d'un enseignant sur deux travaille en moyenne moins de 16h par semaine et la part d'enseignants travaillant moins de 8h par semaine est la plus importante. Une grande majorité d'enseignants travaille ainsi à temps non complet. Nous observons que les enseignantes femmes sont majoritaires dans les classes d'âge jeunes. Cette tendance s'inverse au fur et à mesure que l'âge s'élève.

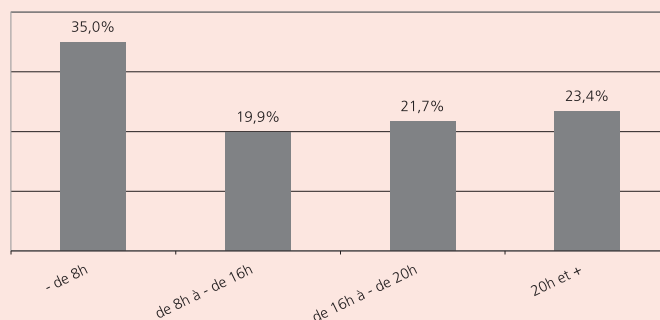
Répartition des enseignants par classe d'âge



Répartition des enseignants par qualification



Répartition des enseignants par volume hebdomadaire enseigné



Les enseignants diplômés (CA, DE, DUMI) sont à plus de 52% des femmes. La proportion s'inverse pour les enseignants peu ou pas diplômés – autres ou sans qualification(s) – où les hommes sont majoritaires à 56%. En détaillant plus précisément les enseignants diplômés, la répartition homme/femme est différente. Ainsi, les personnes qualifiées CA sont majoritairement (59%) des hommes, alors que les femmes sont majoritaires (57%) chez les enseignants qualifiés DE/DUMI.

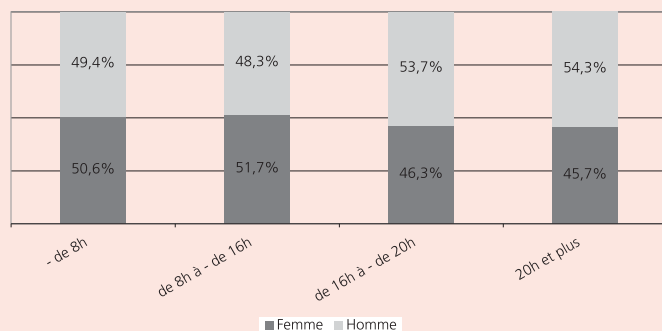
Les enseignants travaillant 16h par semaine et plus sont majoritairement des hommes. La tendance s'inverse pour les enseignants travaillant moins de 16h par semaine où les femmes sont majoritaires. Nous constatons aussi une corrélation entre la qualification (CA, DE, DUMI) et le volume hebdomadaire travaillé. Les enseignants les mieux qualifiés sont majoritaires dans les tranches horaires importantes (16h et +). La tendance s'inverse nettement pour les enseignants ayant une qualification « faible » (sans et autre qualification). Nous observons également que le volume hebdomadaire de travail augmente avec l'âge de l'enseignant.

Plusieurs tendances sont mises en lumière. Si les enseignants sont majoritairement des hommes, on assiste à une féminisation du métier. Les jeunes enseignants, majoritairement des femmes, ont une qualification plus en adéquation avec leur métier (DE, DUMI), et cela plus que leurs aînés. La notion de carrière apparaît avec une évolution de la qualification avec l'âge. Si bon nombre d'enseignants débutent leur carrière avec une qualification DE ou DUMI, l'acquisition d'un CA ne se fera que plus tard. Ces qualifications influent sur le volume de travail hebdomadaire, tout comme l'expérience acquise au fil des années permet d'augmenter le volume travaillé.

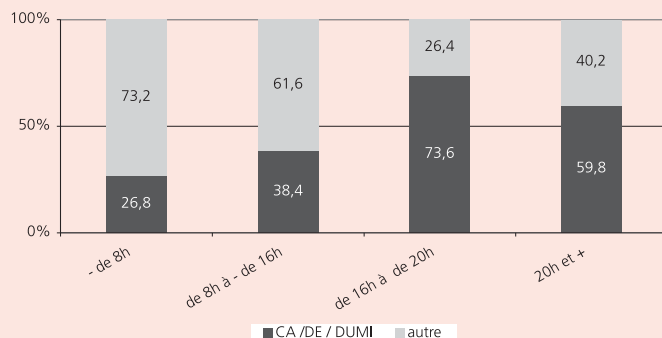
Ces dynamiques ne doivent pas masquer des réalités d'exercice pour ces hommes et ces femmes. Nous en retiendrons deux. D'une part, un travail hebdomadaire déclaré par les enseignants qui montre que bon nombre d'entre eux sont à temps incomplet.

D'autre part, malgré vingt ans d'existence des CEFEDEM et CFMI, encore près d'un enseignant sur deux ne possède pas le diplôme professionnel adéquat pour enseigner, tel le CA, le DE ou le DUMI.

Répartition des enseignants par volume hebdomadaire enseigné et sexe



Répartition des enseignants par volume hebdomadaire enseigné et par qualification



>> Les postes

Les postes sont les révélateurs des modalités du travail. Ils indiquent comment s'organise le travail de l'enseignant, comment la structure « employeur » propose et organise le travail. L'enquête a permis d'estimer à environ 1530 les situations de travail ou postes. Elles se répartissent à 57% dans les structures associatives et 43% dans les structures territoriales. Cela représente un volume hebdomadaire d'environ 10 150h de cours dispensées par semaine. La répartition de volume fait apparaître une situation inverse, 53% dans les structures territoriales et 47% dans les structures associatives. Dans une structure associative, les postes correspondent en moyenne à 5h hebdomadaires, pour 7h hebdomadaires en structure territoriale non classée et 10h hebdomadaires pour les structures classées. Le nombre total de postes ramené aux structures et à leur statut complète cette analyse. Les structures associatives ont en moyenne 5 postes, les structures territoriales non classées 10 et les classées 37 ! Ces deux approches mettent en évidence un morcellement de l'emploi dans les structures associatives et une forte concentration dans les structures territoriales classées.

Répartition des postes par statut de structure



Témoignages

Être auteur c'est avant tout avoir envie de raconter des histoires et de les partager. L'enseignement de l'écriture fait partie de cet échange. Chaque génération a son propre langage et je suis toujours à l'écoute des difficultés qu'elle exprime tout en faisant le lien avec l'écriture contemporaine. En effet, celle-ci parle des différents bouleversements d'une société, les personnages de théâtre sont les porteurs de ce bouleversement avec, eux aussi, leur propre langage. Le fait de proposer à différentes générations d'élèves de créer des personnages de théâtre et de leur donner la parole leur permet de s'exprimer, de témoigner et avant tout d'inventer de nouveaux espaces de liberté.

S.Z. – auteur, metteur en scène – option théâtre écriture contemporaine

Le début de ma carrière d'enseignant a considérablement modifié la représentation que j'avais du métier en étant étudiant. J'ai particulièrement été interpellé par la dimension sociale inhérente au métier d'enseignant artistique. La formation dispensée s'inscrit dans une réalité sociale, un contexte qui nécessairement l'oriente et la modifie. La pratique du métier peut ainsi s'avérer très différente selon que l'on travaille dans telle collectivité ou telle structure. Cette intégration concrète à la vie de la cité me semble indispensable. Elle est un levier de motivation pour l'élève qui a plus que jamais besoin de donner du sens à sa formation. Pour y parvenir, les structures de pratiques amateurs sont des partenaires privilégiées, à la fois débouchés naturels pour les élèves, garant de la vitalité culturelle du territoire et bien souvent modèle de mixité sociale.

J.A. – saxophone

Aujourd'hui, le métier d'enseignant prend une dimension nouvelle car il se place dans un contexte où la société est en perpétuel mouvement. Tout va très vite. Les élèves, de plus en plus sollicités par les nouvelles technologies et le consumérisme passif, ont besoin que cela « bouge ». Ils ont du mal à accepter de prendre le temps nécessaire pour aller en profondeur et la notion de patience pour acquérir les choses jour après jour leur échappe parfois. Par contre, ils sont plus éveillés et ressentent la nécessité de comprendre. Trop souvent, nous étions dans l'exécution, sans questionnement particulier. Les élèves du 21^{ème} siècle ont une réflexion plus poussée mais qui n'est pas toujours en relation avec nos attentes – et peut être ne sommes-nous pas toujours à l'écoute des leurs. Concilier ces deux réalités si différentes, mais probablement si complémentaires, devient donc l'enjeu difficile mais passionnant de l'enseignement.

I.V. – danse classique

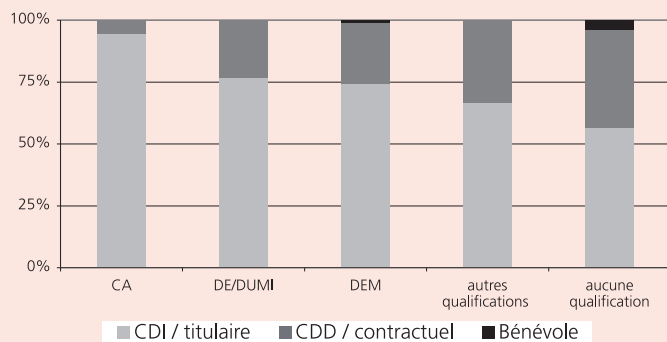
Par rapport à la génération précédente, je dirais que les élèves ont une attitude plus consumériste. Ils viennent chercher un savoir faire, des outils pour réaliser des projets personnels. Ce qui est d'ailleurs intéressant pour les enseignants qui doivent se remettre en question et s'adapter au spectre plus large de la formation demandée, à la fois par les élèves et par le Cycle d'enseignement professionnel initial – CEPI. Dans cette perspective, il apparaît plus indispensable qu'avant de travailler en équipe, ne serait-ce que pour enrichir l'expérience de l'élève. Un enseignant est aujourd'hui à la fois un chercheur, dans la mesure où il doit s'adapter aux demandes (répertoires, réflexes sociologiques en perpétuelle évolution), un musicien, capable d'aborder un large répertoire, et un psychologue pédagogue, répondant à des élèves de 7 à 77 ans.

P.V. – guitare

Enseignant un instrument moins « médiatique » que d'autres, je dirais que, par rapport aux années passées, j'éprouve plus de difficultés à recruter de nouveaux élèves. Les publics rencontrés sont beaucoup plus diversifiés : certains viennent découvrir le temps d'une année un instrument, d'autres viennent parfois de l'étranger effectuer des études supérieures. L'enseignant d'aujourd'hui doit donc proposer des projets originaux et motivants formulés en équipe, mais également être attentif aux évolutions du répertoire (musique de film, musiques actuelles) ainsi qu'aux évolutions technologiques (utilisation de l'ordinateur, cours avec CD etc).

D.B. – cor

Répartition des postes par qualification et type d'embauche



Dans les structures associatives, un contrat à durée indéterminée (CDI) est proposé sur plus des trois quarts des postes, alors que seulement les deux tiers des postes sont occupés par des titulaires dans les structures territoriales.

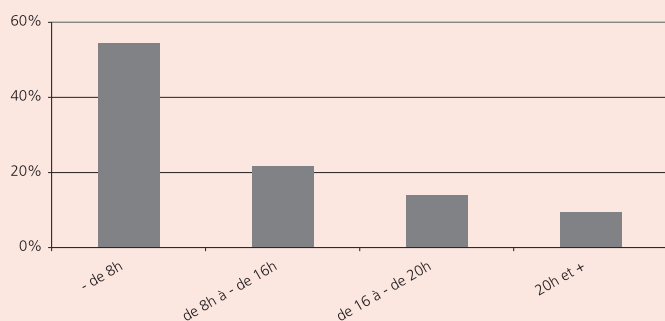
Précédemment, nous avons constaté que plus un enseignant avait une qualification appropriée, plus il avait de chance d'augmenter son volume de travail hebdomadaire.

Nous constatons que les postes occupés par des personnes ayant peu ou pas de qualification augmente le fait d'être embauché par contrat « précaire » (CDD ou contractuel).

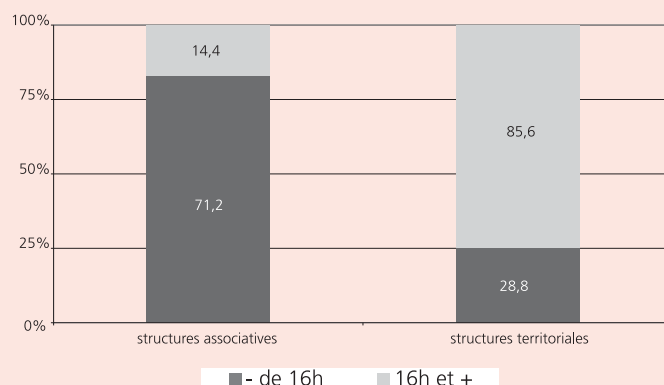
Plus d'un poste sur deux proposé se caractérise par un temps de travail hebdomadaire inférieur à 8h. Plus des trois quarts des postes le sont pour un temps hebdomadaire inférieur à 16h. Cette caractéristique se traduit de manière différente selon le statut juridique de la structure. Ainsi plus de 71% des postes proposés dans les structures associatives ont un volume de travail hebdomadaire inférieur à 16h, alors que 85% des postes proposés par les structures territoriales ont un volume supérieur à 16h. Enfin, 72% des enseignants ont déclaré ne travailler que sur un seul poste. Cette tendance reste identique quel que soit le domaine artistique enseigné (musique, danse, théâtre).

Ces quelques constats mettent en évidence que les postes proposés présentent des caractéristiques très contrastées. Le statut juridique de la structure influe sur l'organisation du travail, notamment dans le volume travaillé hebdomadaire. La prédominance de poste avec un temps de travail hebdomadaire inférieur à 8h confirme un morcellement de l'emploi.

Répartition des postes par volume hebdomadaire



Répartition des postes par volume horaire et statut de structure



>> Richesses, limites et perspectives

Pour affiner ces premières observations, il sera nécessaire d'aller vers la construction commune d'indicateurs et la mise en place d'un tableau de bord. Ceci consistera à choisir les informations pertinentes pour les collecter régulièrement. D'ores et déjà cette enquête a fait émerger trois priorités pour lesquelles ces indicateurs et ces tableaux de bords pourraient se révéler précieux.

> **Améliorer la connaissance du marché du travail** dans ce champ professionnel des enseignements artistiques. C'est à la fois la question de l'entrée dans la profession et celle de l'information « métier » dont dispose l'étudiant en fin de formation.

> **La construction des parcours professionnels.** Y a-t-il de la mobilité, des évolutions, des « plafonds de verre », de la porosité ou des frontières impalpables ? Quelles sont, par ailleurs, les relations entre les métiers de l'enseignement et les pratiques artistiques des professionnels qui les dispensent ?

> Enfin, la question **des conditions d'emploi et de leur nécessaire amélioration.** Comment développer l'employabilité, lutter contre le morcellement, respecter le droit à la formation tout au long de sa vie active, voici quelques unes des pistes qui pourraient être investies en ce domaine.

Ce chantier ouvre aussi de nombreuses perspectives, car il intéresse, à terme, des partenaires aussi divers que le ministère de la Culture, le Centre national de la fonction publique territoriale, et bien entendu, tous les employeurs du secteur culturel et du spectacle vivant qui cherchent sur le territoire régional à améliorer les conditions du dialogue social.

Sigles utilisés

- > **CRR** conservatoire à rayonnement régional
- > **CRD** conservatoire à rayonnement départemental
- > **CRI** ou **CRC** conservatoire à rayonnement intercommunal ou communal
- > **CA** certificat d'aptitude professionnel
- > **DE** diplôme d'Etat
- > **DEM** diplôme d'études musicales
- > **DUMI** diplôme universitaire de musicien intervenant

■ Témoignage de Marie-Claude Deudon

Ex-directrice déléguée danse au CESMD de Poitou-Charentes

L'enseignant artiste de la danse



Enseigner la danse, c'est avant tout agir comme artiste responsable de la formation culturelle et artistique de ses élèves. Si les moyens dans la transmission sont employés dans cette optique, la pratique devrait contribuer au développement du potentiel poétique et sensible de l'enseignant et susciter une prise de conscience subtile de son corps en mouvement.

La danse a, de tout temps, été un vecteur extraordinaire pour réunir corps et esprit dans une même entité et permettre au sujet d'exprimer sa sensibilité profonde à travers un instrument qui lui est propre : lui-même. Nul intermédiaire entre le corps et sa pensée dansée ; nul pinceau, caméra ou instrument ; le désir est directement porté par l'être qui, lui-même, est porté par ses os, ses muscles, sa chair, son sang...

Etre enseignant de danse aujourd'hui c'est enseigner avec hier, aujourd'hui et demain.

L'enseignant travaille avec hier, puisqu'en son corps, il porte les strates inévitables du passé, de la représentation qu'il a des différentes formes de danses et surtout de la formation chorégraphique qu'il a reçue. Le corps est un grand livre de mémoire ; il lui faut beaucoup de travail pour évacuer les manies qui l'encombrent, beaucoup de patience pour conforter l'existant, tellement d'audace pour qu'il accepte d'intégrer des sensations inconnues. La mémoire du corps est un vaste champ à parcourir que l'enseignant assimile selon ses propres expériences. L'œuvre chorégraphique, le répertoire sont des atouts indispensables pour aborder l'enseignement de la danse d'aujourd'hui. Le vécu sensitif du danseur actuel, nourri – inconsciemment ou non – de la longue histoire de la danse fait naître le professeur de demain.

L'enseignant travaille avec aujourd'hui car ce métier demande une ouverture constante au monde. Il doit être aux aguets et se nourrir de tous les paramètres vitaux pour faire basculer ses élèves du geste quotidien à l'expression sensible. La danse doit créer sa matière constamment, même avec des danses codifiées comme la danse classique par exemple, le professeur de danse invente sans cesse des combinaisons, phrases et rythmes différents. Les pratiques se multiplient, les danses se sont diversifiées. C'est à la fois une chance et une difficulté. Chance car la multiplicité permet de provoquer la rencontre, l'inspiration, le métissage, l'émulation, etc. Difficulté car il n'est pas toujours aisé de rester fidèle à l'optique de sa danse de référence parmi tous ces courants. L'enseignant doit souvent jongler entre ces situations pour transmettre une danse s'appuyant sur des expériences éprouvées mais nourrie des contingences d'aujourd'hui.

La pédagogie est en perpétuelle variation si l'enseignant formé réactive ce processus « d'ouverture au monde ». N'importe quelle danse peut être d'actualité si l'enseignant prend son inspiration dans la vie de tous les jours, dans l'influence de la technologie (audiovisuel, téléphonie mobile, construction d'images synthétiques, etc) et dans le mouvement incessant de la circulation des informations.

Ces données demandent une sensibilité accrue de la part de l'enseignant pour que son langage, ses modes de présentation des fondamentaux et sa pédagogie s'ajustent aux enfants d'aujourd'hui. Ces derniers n'ont pas les mêmes références que nous (c'est-à-dire hier), ils n'ont pas le même état d'esprit, la même mentalité, les mêmes représentations (influence du zapping, d'Internet, de la transformation en personnages chimériques, etc). L'enseignant doit jouer, interpréter avec l'idée des métissages qui est une donnée fondamentale de la danse d'aujourd'hui et de la diversité des modes de pensée.

C'est le grand enjeu du transmetteur d'une technique de danse : il doit à la fois rester fidèle à sa stylistique, transmettre l'hier et l'aujourd'hui, pour construire au jour le jour l'art de demain.

L'enseignant travaille avec demain car ce sont évidemment les jeunes pratiquants d'aujourd'hui qui feront, goûteront, danseront les danses de demain. Il s'agit donc de transmettre le plaisir et la connaissance de la danse, de faire envisager au jeune élève la pratique comme étant également un projet d'avenir en tant que public ou pratiquant amateur.

Dans cette proposition de demain, l'idée est bien de donner des outils de pratique et d'analyse de la danse. De mettre l'apprenti en situation d'artiste, au cœur d'expériences sensibles afin de lui apprendre à goûter la sensibilité artistique, pour qu'il puisse, avec ses moyens, se confronter à la pensée créative, rencontrant du même coup à la fois le plaisir et la difficulté de la création.

L'enseignant qui travaille avec demain doit apprendre à se taire pour laisser parler son élève qui vivra, fera, ou appréciera l'art de demain. La préparation aux changements de paradigme de l'art de demain doit s'éprouver par l'usage de la connaissance d'aujourd'hui. Une solide formation est indispensable à l'enseignant pour la capacité à soutenir cette énergie vitale artistique et pour accompagner, grâce à la solidité des fondamentaux, l'émergence des transformations à venir.

Constats après les 20 ans de la loi pour le Diplôme d'Etat de professeur de danse

Depuis la création du Diplôme d'Etat (DE) de professeur de danse, la qualité de l'enseignement de la danse dans son ensemble s'est grandement améliorée pour les danses classique, contemporaine et jazz. Le travail sur la pédagogie de la danse, développé dans ces trois disciplines, a permis aux différents enseignants (hip hop, danses traditionnelles, de salon, etc) non concernés par le DE d'engager une véritable réflexion sur leurs propres modes de transmission. C'est ainsi que nous constatons, à l'heure actuelle, une progression générale pour les pratiquants de toutes les danses.

Cette amélioration est atténuée par la situation délicate des enseignants, sans diplôme (exigée par la loi de 1989*) ni dispense, qui occupent des postes qui sont autant d'emplois en moins pour les diplômés.

Après deux années intensives de formation au DE ou suite à des formations continues, la plupart des artistes professeurs de danse ont acquis des connaissances pointues et de réelles capacités à transmettre l'art de la danse auprès de différents publics. On peut se féliciter de cette prise de conscience de la part des danseurs quant à la responsabilité que donne l'enseignement de la danse. Car ce qui est inscrit dans le corps demeure, c'est pourquoi l'enseignant doit constamment veiller à préserver l'intégrité corporelle de l'enseigné (jeune ou âgé) afin que celui-ci soit « prêt à danser » tout au long de sa vie.

Malheureusement, le métier de professeur de danse n'a pas évolué à la mesure de l'évolution des compétences acquises par les enseignants.

Le regard de la société sur la danse et sa transmission est souvent erroné ou absent. Les médias en sont particulièrement la cause en véhiculant des informations simplistes ou d'un académisme affligeant, quand il y a information et diffusion ! Aucune visibilité de l'art chorégraphique sur le petit écran. La danse est seulement représentée par quelques danseurs (souvent forts bons au demeurant) évoluant derrière la vedette dans les émissions de variété. Jamais de création, de reportage innovant. Comment cet art de la danse si novateur et diversifié peut-il être si négligé par les médias ? Avoir tant de pratiquants danseurs sur le territoire et ne rien leur proposer sur leur écran quotidien ?

Les enseignants de danse ont fort à faire pour passer au-dessus de ces nombreux clichés et incompréhensions.

A l'opposé, la danse est de mieux en mieux servie dans les théâtres, scènes nationales, et programmations régionales. De nombreux lieux de diffusion, surtout dans les régions, collaborent avec les écoles de danse ; des projets chorégraphiques originaux et formateurs pour tous s'inscrivent naturellement dans la vie artistique de la cité.

Dans les écoles spécialisées d'enseignement d'artistique comme les conservatoires, la danse commence à être reconnue comme un art à part entière et les enseignants bénéficient d'une (relative) sécurité de l'emploi. Mais dans une région c'est à peine 10% de danseurs qui profitent de cette opportunité. Les autres, les 90%, travaillent encore dans des conditions extrêmement difficiles, dans des locaux inadaptés, avec des rémunérations dérisoires et souvent une non reconnaissance de leur formation et diplôme obtenu.

En tant que responsable de formation, je suis consternée de voir comment certains anciens étudiants devenus d'excellents pédagogues, doivent encore travailler dans des conditions de précarité : salaire de survie, lieu inadapté, matériel technique défectueux, des kilomètres à n'en plus finir pour quelques heures de cours, etc.

Si de nombreux enseignants ont reçu une solide formation, il y a maintenant nécessité d'informer les élus, les collectivités et responsables d'association. Pour la plupart, ils ignorent tout sur la pratique de la danse. Ce n'est évidemment pas de la mauvaise

volonté, mais tout simplement de la méconnaissance ou un manque d'intérêt.

Il faut montrer que la danse, comme tout art, est un moyen extraordinaire de rencontre avec soi et avec l'autre. C'est un langage qui n'a pas besoin de langue ni de traduction ; il parle de corps à corps.

La danse, reflet des époques, des civilisations et des modes, nous permet de comprendre l'évolution des sociétés et, comme tout art, participe et provoque ses transformations.

Trop souvent, lorsqu'un enseignant fait la demande, par exemple, d'un lieu décent et aux normes (indispensable pour enseigner), sa demande n'est pas prise en considération à sa juste valeur.

Depuis 20 ans, des textes officiels (DE, référentiel métier) existent ; la loi du 10 juillet 1989* (pour les danses classique, contemporaine et jazz) explicite très clairement les devoirs des collectivités et associations, mais cette loi, dans la plupart des cas, n'est pas respectée, voire ignorée.

L'enseignement de la danse est très féminisé. Il me semble également qu'il y a là une piste à creuser concernant certaines problématiques avec lesquelles se débattent les professionnels de ce métier.

Besoin d'aide et de reconnaissance

L'enseignant de la danse a besoin d'aide et de reconnaissance. Il serait temps de se pencher sérieusement sur les problématiques de cet emploi avant que les danseurs ne se découragent ou désertent totalement les zones rurales éloignées de toute agglomération ; il serait particulièrement dommage que la danse ne soit réservée qu'aux citadins.

Créer un collectif d'enseignants de la danse, tous styles confondus, permettrait peut-être de renforcer cette profession, et de lui donner une reconnaissance bien méritée. L'union fait la force si elle est dans le respect des particularités de chacun. Informer, former, rencontrer, partager, concevoir ensemble... les projets sont nombreux pour que ce métier puisse se conforter, et que soit offert aux nombreux amateurs de danse l'environnement nécessaire à une pratique artistique tellement génératrice de découvertes et de plaisir.

Marie-Claude Deudon

*Remerciements à Joëlle Minvielle,
professeur au CESMD de Poitou-Charentes*

*Textes de la loi du 10 juillet 1989 – D.E. de professeur de danse – DMDTS juin 2002 téléchargeable sur Internet.

■ Entretien avec Jean-Jacques Decreux, directeur délégué musique au CESMD de Poitou-charentes

Quelle est votre vision du métier d'enseignant ?



Je ne parlerai pas du métier, mais des métiers, dont la multiplicité et la diversité sont une évidence. Le fait d'enseigner dans une ou plusieurs structures agit sur la réalité du métier.

Nous constatons que l'enquête donne des premiers éléments mais n'apporte pas encore d'informations très précises sur la situation d'exercice des métiers. Les enseignants qui dispensent plus de 10h hebdomadaires sont-ils majoritairement sur un ou plusieurs postes ?

Nous savons que les jeunes professeurs qui sortent de formation initiale débutent souvent leur carrière sur plusieurs postes. Cette situation, heureusement, évolue généralement après quelques années.

Le fait de travailler dans un ou plusieurs lieux distincts, a un impact fort sur l'investissement et l'implication que chaque enseignant peut avoir dans le projet de l'une ou l'autre de ces écoles de musique et sur la façon dont l'enseignant est considéré dans et par la structure qui l'emploie.

Cette implication nécessaire est-elle révélateur d'un métier qui ne se résume pas seulement au fait d'enseigner ?

Un enseignant ne peut enseigner tout seul aujourd'hui. Je veux dire par là que la notion d'équipe pédagogique a gagné peu à peu l'ensemble du métier d'enseignant artistique, et c'est une bonne chose !

Ainsi, même si l'enseignant est très souvent seul avec ses élèves dans sa salle de cours, le sens de son travail, les objectifs de celui-ci, les modalités d'évaluation, l'élaboration du cursus des élèves sont autant de tâches que l'enseignant ne fait plus seul. Tous ces éléments sont pensés et mis en œuvre en équipe. C'est bien pour cela que je fais cette distinction entre travailler dans une seule école ou dans plusieurs structures. Si vous avez environ 20h d'enseignement, soit un temps complet dans une école, vous avez de l'énergie pour penser votre action pédagogique, pour participer à la conception et l'organisation des actions décrites plus haut. Si vous enseignez dans plusieurs, vous avez à répartir ce temps, cette énergie, dans chaque structure, c'est beaucoup plus difficile.

Cette dimension « travail en équipe » est-elle récente ? Existe-t-elle depuis toujours ?

Dès lors que nous parlons d'école de musique et de danse, qu'elle soit associative ou territoriale, il y a toujours eu une gouvernance qui nécessitait un dialogue entre une équipe de direction et des enseignants. Il y a encore une quinzaine d'années, il ne prenait que peu de place ; aujourd'hui, il est au centre de bon nombre de projets d'établissements.

Le type d'organisation d'un temps professionnel va impacter le métier qui nécessite une pensée du travail de pédagogue par une équipe pédagogique.

Pour le dire autrement, savoir jouer et maîtriser l'art de sa discipline artistique est nécessaire mais n'est plus suffisant pour être un « bon » enseignant.

Le métier d'enseignant recoupe deux dimensions : artiste ET enseignant. Pourriez-vous préciser ce « ET » ?

Un élément principal du « ET », c'est la capacité d'avoir une distance par rapport à ce que l'on enseigne. C'est être capable de se regarder enseigner, c'est avoir une sorte de tableau de bord dans sa pratique quotidienne.

Sur ce tableau de bord, il pourrait y avoir trois cadrans. L'un qui indiquerait là où les élèves ont envie d'aller, un autre où les élèves sont en train d'aller et le troisième où moi, en accord avec l'équipe pédagogique, je souhaite emmener l'élève. Une articulation entre ces trois directions est nécessaire. C'est une vraie capacité à se mettre à distance de l'enseignement pour savoir constamment où l'on va.

La question des objectifs pédagogiques est absolument centrale dans la pensée d'un enseignant. Si l'on distingue sans peine les objectifs à très court terme (là où je veux emmener l'élève à la fin du cours du jour), une nouvelle question apparaît pour l'enseignant. Comment penser le travail de l'élève pendant la semaine ? A-t-il accès à un instrument ? Quelles sont les conditions de travail personnel ? Comment s'articule l'enseignement artistique avec la scolarité générale ? L'environnement familial montre-t-il de l'intérêt pour l'activité de l'élève ?

Le travail personnel de l'élève doit être pris en compte par l'enseignant et doit être pensé de manière différenciée d'un élève à l'autre. Il en est de même pour le rythme hebdomadaire qui pourra être envisagé de manière différente pour un jeune élève.

Les représentations du « pourquoi j'apprends la musique » ont changé. Cela impacte-t-il la pratique et les contenus du métier d'enseignant ?

Je crois que les représentations ont bougé. Pendant longtemps, nous avions une finalité non-dite du type « j'apprends la musique avec en tête le modèle univoque du musicien professionnel classique ». C'était implicite. Aujourd'hui le simple fait d'explicitier le projet de l'élève montre bien que l'on est sorti de cette logique là. Les motivations sont très diverses. Aujourd'hui nous aurons rarement une réponse du type « pour être musicien soliste professionnel ».

L'enseignant est à l'écoute du projet de l'élève, est-ce suffisant ?

Non. La mission de l'enseignant s'envisage non seulement à l'écoute des élèves mais aussi dans une dimension sociale et collective. Ainsi, d'autres types d'objectifs vont apparaître. Ils sont de l'ordre du savoir-être. Les matériaux d'enseignement seront systématiquement articulés avec d'autres éléments ou notions, relevant de l'éducation.

Articuler, c'est rendre cohérent et donner du sens. Contribuer à la formation et à l'éducation des élèves développe une culture commune et un appétit pour découvrir.

L'existence de parcours de formation et de qualification a-t-il influé sur l'exercice du métier ?

Il y a beaucoup de personnes pour qui les conditions d'exercice du métier sont nettement meilleures aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a 15 ou 20 ans. L'amélioration provient essentiellement de l'évolution des structures qui emploient les enseignants. Les parcours de formation et les qualifications ont mis en évidence, et fait prendre conscience, qu'enseigner est un métier qui ne se réduit pas à bien jouer de son instrument, il se compose de compétences diverses. Aujourd'hui, c'est un métier qui correspond à des devoirs et des droits professionnels. C'est aussi un métier dans lequel il y a une forte concurrence.

Les deux journées de formation, organisées en février dernier par le CESMD de Poitou-Charentes, proposaient une réflexion sur l'évolution du métier. Elles ont confirmé certains facteurs qui influent sur l'exercice de celui-ci : la diversification des publics et des attentes. Celle-ci change radicalement les conditions d'exercices du métier.

Il en est de même pour l'électronique qui est en train de modifier fondamentalement les pratiques individuelles et collectives. Si cela semble une évidence pour les musiques actuelles, des transformations sont aussi à l'œuvre dans le champ dit « classique ».

Pour conclure ?

Il y a encore 25 ans, le métier d'enseignant artistique n'était pas considéré comme un métier qui s'apprend. Cette transformation profonde du métier, nous pourrions la qualifier de « révélation » dans le sens où l'on est passé d'une situation implicite à une situation explicite qui peu à peu se développe dans plusieurs dimensions. Ainsi enseigner n'est pas une situation stable mais plutôt un mouvement perpétuel, une constante mise à distance de sa pratique. Je terminerai par une suggestion à tous les enseignants : il faut se donner les moyens, en termes de temps et de disponibilité, de maintenir une « cellule de veille » personnelle concernant l'évolution des attentes du public, des pratiques musicales amateurs, et son propre parcours professionnel, qui est rarement prévisible entièrement.